

DEPARTEMENT DE L'AIN
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arlod
BELLEGARDE / VALSERINE
01200 VALSERHONE

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL

N° 24B10

Séance du jeudi 28 mars 2024

Président :

M. RONZON S.

Membres présents :

MMES DUBARE M., PHILIPPOT D. et REMILLON R.,
MM. BOSSON J.F., CHANEL M., DUJOURD'HUI G., LAKS N.,
MUNIER D. et SOULAT J.L.

Membres ayant donné procuration : Sans objet

Membres absents excusés : M. GEORGES E.

Membres absents : Sans objet

Membres en exercice : 11

Quorum : 6

Présents : 10

Votants : 10

Secrétaire de Séance : MME PHILIPPOT D.

Date de la convocation : 22 mars 2024

Objet de la délibération : **CREATION D'UN POSTE TEMPORAIRE D'ASSISTANT
(H/F) ADMINISTRATIF AU POLE TECHNIQUE**

Le Bureau syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 3 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration de l'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu la délibération n° 24B04 du Bureau syndical en date du 15 février 2024 portant dernière modification du tableau des effectifs, pour le changement de cadre d'emploi d'un animateur du tri au Service Communication et animation ;

Vu la vacance temporaire prochaine du poste d'assistante administrative au Pôle technique, pour congé de maternité et éventuel congé parental, et l'accroissement temporaire d'activité afférent ;

Vu l'information du Comité social territorial (CST) placé auprès du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ain ;

Considérant le placement de l'agent en congé de maternité du 09 juillet 2024 au 28 octobre 2024 et que, du fait de son état de grossesse, l'agent peut être absent à tout moment avant cette date ;

Compte tenu de l'importance et de la diversité des missions assumées par l'agent en matière de facturation et de remplacement sur le poste d'Accueil, il est demandé de pourvoir ce poste temporaire d'assistant (H/F) administratif au Pôle technique dès que possible, au siège du SIVALOR à Valserhône ;

Monsieur le Président demande au Bureau Syndical :

- D'autoriser la création d'un poste temporaire d'assistant (H/F) administratif au Pôle technique, par anticipation de l'absence pour futur congé de maternité (entre le 09 juillet 2024 et le 28 octobre 2024) et parental éventuel de l'Assistante administrative actuellement en poste, du 1^{er} avril 2024 au 30 novembre 2024, pour une durée hebdomadaire de 17,50 heures par semaine annualisée en fonction des nécessités de service, et ce en modifiant ainsi le tableau des emplois ;
La rémunération de ce poste serait rattachée à l'échelle indiciaire des Adjointes administratives – 1^{er} échelon, majorée de l'Indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE), calculée sur la base du régime en vigueur au SIVALOR pour les agents exerçant ces fonctions ;
- De l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce recrutement.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Temps non complet
<u>Service Ressources</u>			
Juriste territorial	1	Cadre d'emplois : Attachés	
Directeur Ressources	1	Cadre d'emplois : Attachés - Rédacteurs	
Gestionnaire des marchés publics	1	Cadre d'emplois : Adjoins Administratifs	
Agent d'accueil / Assistant de direction	1	Cadre d'emplois : Adjoins Administratifs	
Agent comptable	1	Cadre d'emplois : Adjoins Administratifs	
Gestionnaire RH	1	Cadre d'emplois : Adjoins Administratifs	
	1	<u>Non affectés</u> Cadre d'emplois : Attachés	
<u>Service Valorisation Énergétique / Transfert Service Communication et animation</u>			
Directeur général des services	1	Emploi fonctionnel : Directeur général des services	
Directeur général des services adjoint	1	Emploi fonctionnel : Directeur général des services adjoint	
Directeur Valorisation énergétique Transfert	1	Cadre d'emplois : Ingénieurs	
Directeur de la Communication et de l'Animation	1	Cadre d'emplois : Attachés	
Responsable Transfert	1	Cadre d'emplois : Techniciens Territoriaux	
Technicien informatique	1	Cadre d'emplois : Rédacteurs - Techniciens	X
Conseiller en prévention des risques	1	Cadre d'emplois : Techniciens Territoriaux - Ingénieurs - Rédacteurs - Attachés	X
Assistante Administrative	1	Cadre d'emplois : Adjoint Administratif	
Assistante Administrative	1	Cadre d'emplois : Adjoint Administratif	X
Coordonnateur des	1	Cadre d'emplois : Animateurs	

animateurs			
Animateurs du Tri	5	Cadre d'emplois : Adjoints d'animation	
Animateur du Tri	1	Cadre d'emplois : Adjoints techniques	
Animateur Tri et Compostage	1	Cadre d'emplois : Adjoints d'animation	
Animateur du Compostage	1	Cadre d'emplois : Animateurs	
Responsable Quais de transfert (Ain et Haute-Savoie)	3	Cadre d'emplois Adjoints Techniques et/ou Agents de maîtrise	
Chauffeurs polyvalents	1	Cadre d'emplois : Agents de Maîtrise	
	15	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
Responsable maintenance atelier	1	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
Soudeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
Chargé de communication	1	Cadre d'emplois : Rédacteurs	
	1	<u>Non affectés</u>	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint administratif	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint technique	
	1	Cadre d'emplois : Administrateurs et/ou Attachés	
<u>Service Valorisation matière</u>			
Directeur Valorisation matière	1	Cadre d'emplois : Ingénieur	
Adjoint qualité	1	Cadre d'emplois : Techniciens	
Responsable technique Valorisation matière	2	Cadre d'emplois : Agents de maîtrise/ Adjoints Techniques	
Adjoint technique CTVM	1	Cadre d'emplois : Adjoints techniques	
Chauffeurs polyvalents	2	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
Carrossier / peintre	1	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
Agent d'entretien	2	Cadre d'emplois : Adjoints Techniques	
	2	<u>Non affectés</u>	
	1	Cadre d'emplois : Techniciens	
	1	Cadre d'emplois : Adjoints administratif	

Evolutions du tableau depuis sa dernière mise à jour : délibération n°24B04 du Bureau syndical en date du 15 février 2024

LE BUREAU SYNDICAL,
ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

AUTORISE la création d'un poste temporaire d'assistant (H/F) administratif au Pôle technique, par anticipation de l'absence pour futur congé de maternité (entre le 09 juillet 2024 et le 28 octobre 2024) et parental éventuel de l'Assistante administrative actuellement en poste, du 1^{er} avril 2024 au 30 novembre 2024, pour une durée hebdomadaire de 17,50 heures par semaine annualisée en fonction des nécessités de service, et ce en modifiant le tableau des emplois tel qu'indiqué ci-dessus ;

DECIDE que la rémunération de ce poste est rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints administratifs - 1er échelon, majorée de l'Indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise (IFSE), calculée sur la base du régime en vigueur au SIVALOR pour les agents exerçant ces fonctions ;

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce recrutement.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR certifie le caractère exécutoire du présent acte, compte tenu de sa transmission au Contrôle de Légalité et de sa publication.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président du SIVALOR
Serge RONZON

